

CHATEAU
Canon-la-Gaffelière

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2023

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges

20.09 – 29.09.2023

Rendement

35 hl/ha

Vinification

En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 30 jours

Elevage

75% en barriques (neuves à 40%), sur lies fines. 25% en cuves (bois et béton)

Assemblage

35 % Merlot

45 % Cabernet Franc

20 % Cabernet Sauvignon



Vignobles Comtes von Neipperg